



TBS BIKE

TBS Bike

Assistance aux deux-roues

- En Belgique (même au domicile)
- Bicyclette, vélo, speedpedelec, tricycle, triporteur, monocycle, tandem, vélo couché, vélo à assistance électrique <0,25kW, vélo pliable, motocyclette <50cc, cyclomoteur <50cc, scooter <50cc et motos <50cc
- Remorque destinée au transport non-rémunéré de personnes également couverte
- Intervention dans tous les cas de panne: panne mécanique, accident, vandalisme, etc.
- Retour à domicile ou continuation du déplacement
- Maximum 3 interventions par an